



HAL
open science

Licence Arts du spectacle

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Arts du spectacle. 2014, Université Paul-Valéry Montpellier 3. hceres-02037274

HAL Id: hceres-02037274

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037274>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Arts du spectacle

de l'Université Paul Valéry
Montpellier 3

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université Paul-Valéry Montpellier 3

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Arts du spectacle

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150009248

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université Paul Valéry-Montpellier 3, UFR 1, route de Mende, 34199, MONTPELLIER Cedex 5 France.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Arts du Spectacle* de l'Université Paul Valéry - Montpellier 3 offre un double parcours : le parcours *Théâtre et spectacle vivant* et le parcours *Cinéma, audiovisuel, arts numériques (CAVAN)* dédié au cinéma et à l'audiovisuel. Excepté un tronc commun uniquement en première année de licence constitué de cours magistraux avec les lettres, la philosophie et les arts du spectacle, les deux parcours sont scindés dès la première année (L1) pour offrir chacun un enseignement spécifique en accord avec l'orientation choisie.

La formation possède cette particularité de permettre aux étudiants d'accéder directement au milieu professionnel après la troisième année (L3) ; mais elle propose également des spécialisations grâce à une orientation vers plusieurs masters : un master *Production audiovisuel*, un master *Direction Artistiques de projets culturels* ainsi qu'un master à finalité recherche et enseignement, pour l'un et l'autre des deux parcours.

La formation prépare aussi aux concours des écoles telles que l'ESAV, la Femis (intégrée par deux élèves) ou l'École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles pour le parcours *CAVAN* et pour le parcours *Théâtre et art vivant* celles d'écoles de formation professionnelles supérieures (CNSAD, TNS, TNB, etc.).

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le projet pédagogique propose une formation spécifique et parallèle à chacun des deux parcours. Bien construits et pensés, ils articulent théorie et pratique par l'acquisition de savoirs et de connaissances disciplinaires historiques et culturelles en lettres, philosophie ainsi qu'en langue. La mutualisation des cours est uniquement envisagée dans le tronc commun de première année (L1), ce qui ne permet aucune porosité entre les deux parcours. La maquette souligne une réorganisation des deux parcours en deux mentions, aujourd'hui demandée par chacun des deux parcours. Il est nécessaire de s'enquérir plus précisément auprès des équipes de la motivation de cette demande. Que ce soit le parcours *CAVAN* ou le parcours *Spectacle et art vivant*, les attendus depuis la première année (L1) jusque la troisième année (L3) sont clairement explicités et montrent une progression attentive vers la pré-professionnalisation par une mise en pratique en troisième année (L3), essentielle dans ce type de formation. La diversité des enseignements bien que porteuse parce qu'attentive aux métiers auxquels elle forme, a cependant tendance à alourdir la structure pédagogique. Un recentrement autour de trois ou quatre points spécifiques liés à chacun des parcours serait peut-être une solution à envisager en plus d'un renforcement de l'équipe encadrante d'enseignants-chercheurs. Les modalités d'enseignements, pour chacun des deux parcours, sont bien équilibrées entre les cours magistraux, les travaux dirigés et les travaux pratiques. Ces derniers se font plus importants pendant la troisième année (L3) pour accompagner les étudiants dans la conduite de stages et de projet, ce qui constitue l'un des points forts de la formation. Cette pré-professionnalisation est malheureusement gênée par des manques techniques et des contraintes matérielles pénalisantes. Quant aux stages pourtant essentiels dans la formation, ils ne sont pas assez encadrés et suivis. L'offre de préparation aux grandes écoles (CPGE) est un plus proposé par la formation. Les procédures d'évaluation des acquis sont bonnes dans l'ensemble même si elles ne sont pas toujours explicitées de manière homogène d'un parcours à l'autre ; en particulier à partir de la deuxième année (L2) en ce qui concerne la prise en compte des professionnels intervenant dans la formation. Par ailleurs, la formation doit rester attentive à bien penser le mode d'évaluation entre contrôle continu et examen final par les enseignants titulaires. L'implication de nombreux jeunes chercheurs dans l'équipe pédagogique démontre notamment la vitalité du master *Recherche en études cinématographiques*. En ce qui concerne l'évaluation systématique, elle n'est pas formalisée par les étudiants ni dans l'un, ni dans l'autre des deux parcours. Il est seulement indiqué que des données ont été recueillies par l'enquête OVE (Observatoire de la vie étudiante) mais non encore intégrées.

Cette licence propose une bonne insertion dans le paysage scientifique et culturel. A partir de la L2 et plus particulièrement en L3, les deux parcours s'appuient en effet sur des collaborations fructueuses avec diverses structures régionales et du bassin méditerranéen qui permettent une pédagogie pré-professionnalisante. Etant donné l'importance des effectifs (1350 étudiants pour la totalité de la licence) et spécifiquement pour le parcours *CAVAN* (1078 étudiants) - pour 272 en *Théâtre* -, il est clair que la formation répond à des attentes non fournies par d'autres formations régionales, voire nationales. Il est en outre mentionné l'affluence d'étudiants venus de BTS qui trouvent ainsi une conjugaison particulière et visiblement très attendue entre des connaissances théoriques (dans le cinéma et le domaine de l'image) mises en relations avec des savoir-faire techniques. Un des points positifs des deux parcours de cette formation est d'avoir organisé la pédagogie autour de l'acquisition des compétences pré-professionnelles. Un stage est notamment intégré aux parcours. L'encadrement par des intervenants professionnels hyperspécialisés tout au long de la licence, surtout en deuxième (L2) et troisième année (L3), contribue à confronter des connaissances théoriques aux savoir-faire pratiques. Le surnombre de vacataires, surtout dans le parcours *Théâtre et spectacle vivant*, risque cependant à plus ou moins long terme d'être contre-productif pour la formation. En effet, il émiette non seulement un peu trop les types d'enseignement mais alourdit en plus la structure.

Le dispositif d'aide à la réussite montre là-encore une attention particulière portée à la réussite des étudiants tout au long de la formation. La méthodologie de travail universitaire durant le semestre 1 de première année (L1) est prioritairement suivie, ce qui correspond à la politique générale de l'établissement. Il est offert la possibilité offerte aux étudiants de bénéficier du « semestre renouvelé » proposé par l'établissement à l'ensemble des licences. Ces « cours » intensifs permettent aux étudiants de licence 1, tout proches de la moyenne (9-10) au premier semestre, de bénéficier de 90 heures de cours en petits groupes en particulier en méthodologie. Plusieurs modalités sont ainsi énoncées dès l'intégration de la première année (L1) tels que des réunions de rentrée, des courriels personnels et, par ailleurs, un référent praticien est même nommé en tant que référent des ateliers pour le parcours *Théâtre et spectacle vivant*. Il est ainsi spécifié que quatre enseignants sont chargés d'encadrer la réalisation d'un spectacle depuis le second semestre de la troisième année de licence (L3). Bien que les possibilités de mobilité internationale ne soient pas explicitement visibles, l'établissement possède un réseau national et international qui laisse à penser que les étudiants le désirant peuvent en bénéficier. Il est noté que la formation attire, quant à elle, des étudiants étrangers. Peu d'informations sont communiquées sur les dispositifs d'aide aux étudiants présentant des contraintes particulières, même s'il est toutefois mentionné qu'une dispense d'assiduité est prévue pour les étudiants ayant déjà une activité professionnelle et un dispositif d'accueil proposé pour les étudiants handicapés. La formation dans son

ensemble est attentive à prendre en charge l'accompagnement pédagogique des étudiants. L'encadrement se fait par deux tuteurs, notamment lors de stages de préparation aux examens.

Chacun des deux parcours a intégré une préparation à l'orientation en amont en prévoyant, dès la première année (L1), une mise en place dans les enseignements de spécialités disciplinaires. Une connaissance du devenir des étudiants reste à améliorer, les chiffres communiqués sont encore insuffisants mais les résultats sont plutôt positifs dans l'ensemble. Et certaines informations telle que la présence d'anciens étudiants ayant intégré la Fémis ou de nombreux doctorants dans le corps enseignant révèlent les orientations suivies par les étudiants issus de la formation. Même si le nombre d'étudiants interrogés lors de l'enquête sur leur devenir reste trop faible pour en faire une généralité, les données recueillies montrent que sur 42 étudiants, 50 % ont trouvé un emploi (et sur 21 étudiants interrogés : 90,5 % en catégorie C, 4,8 % en catégorie B et 4,8 % en catégorie A). L'équilibre typologique est également encourageant puisque 23,8 % sont en CDI, 23,8 % sont intermittents du spectacle et 23,8 % en CDD. Il ne faut pas oublier que la formation aboutit assez naturellement à ce type d'emploi précaire et/ou saisonnier. Cette formation possède la particularité de nécessiter un grand nombre d'intervenants professionnels pour accompagner une orientation pratique très forte. Les 14 enseignants-chercheurs du parcours *CAVAN* dont un seul professeur habilité à diriger des recherches sont donc épaulés par 19 professionnels. Quant au parcours *Théâtre et spectacle vivant*, il est composé de 6 enseignants-chercheurs dont seulement 3 sont titulaires, les 3 autres étant des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) et là-encore 30 professionnels viennent renforcer l'équipe. Des difficultés organisationnelles apparaissent donc sensibles à cause de ce trop grand nombre de vacataires. Une augmentation de l'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires apporterait du souffle à cette formation extrêmement dynamique ; d'autant que sur les 3 professeurs, un est en départ remplacé par un poste de maître de conférences et un est maître de conférences en congé pour recherche. Grâce à l'OVE, la formation bénéficie d'une bonne connaissance de la population de ses étudiants. Il est par exemple très important de noter que 11,4 % des étudiants sont des professionnels venus compléter des connaissances et des compétences au sein de la formation et 63,8 % des étudiants qui intègrent cette formation en première année (L1) le font en tant que premier vœu d'orientation à l'issue de la classe terminale (54,2 % de la Section Technique Supérieure). De même malgré les difficultés que les étudiants pourraient rencontrer, ils désirent persévérer à 80 % dans cette filière, et même pour un emploi stable 59,7 % des étudiants n'abandonneraient pas leurs études. Il est difficile de cerner exactement les bilans des effectifs car les deux tableaux fournis (page 15 et 31) dans le dossier ne communiquent pas des nombres similaires. Si l'on s'en tient au tableau page 31 qui englobe les deux parcours, sur les 512 étudiants (764 dans le tableau p.15) inscrits en L1, 291 étudiants (326 dans le tableau p.15) s'inscrivent en L2, ce qui constitue peu de perte (sauf si l'on s'en tient aux données du tableau p.15) ; de même que lors du passage en L3, puisque 223 étudiants (260 dans le tableau p.15) sont encore dénombrés. Ces effectifs bénéficient par ailleurs de l'apport d'étudiants réorientés d'une autre mention après leur L2 : 46 étudiants en 2013.

Le pilotage fonctionne différemment dans les deux parcours. Les équipes reconnaissent l'aide apportée pour rationaliser l'organisation complexe due surtout à l'importance des effectifs : Parcours *CAVAN*, un Comité de pilotage se réunit trois fois par an depuis 2011. Dans le parcours *Théâtre et spectacle vivant*, une commission pédagogique réunie trois à quatre fois par an également. L'engagement de l'ensemble des enseignants dans ces structures pédagogiques sur différents aspects particuliers de la formation rend compte de l'effort fourni pour coller au mieux aux attentes des étudiants en adaptant quand nécessaire les parcours. Il est cependant difficile de l'évaluer autrement que par les données recueillies par APOGEE, les sources des autres informations fournies restent trop imprécises. Il ressort un vrai dynamisme dans l'un et l'autre des deux parcours. Cependant, si la formation a été attentive à améliorer les points faibles soulignés dans le dernier rapport de l'Aeres, cela n'est pas suffisamment lisible dans le dossier présenté. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) et l'ADD (annexe descriptive au diplôme) sont présentes et correctement renseignées.

- Points forts :
 - Formation avec deux parcours très dynamiques aux contenus pédagogiques équilibrés.
 - Une attention particulière à la professionnalisation grâce à la présence de nombreux professionnels.
 - Ouverture et diversité importante des étudiants, dont des élèves de CPGE.
- Points faibles :
 - Surnombre de vacataires alourdissant le bon fonctionnement de la formation, faute d'encadrement par des enseignants-chercheurs titulaires.
 - Appui administratif et technique insuffisant.
 - Quasi-absence de porosité entre les deux parcours.
 - Le suivi universitaire des stages doit être encore amélioré.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de vérifier auprès de l'équipe si la réorganisation demandée correspond à un intérêt commun des deux parcours. Il faudrait également veiller au contrôle universitaire d'un montage complexe et penser à des passerelles entre les parcours même en cas de réorganisation. Il serait bien de maintenir la richesse de l'offre mais d'éviter l'émiettement. Enfin, il serait conseillé à la formation d'améliorer le suivi universitaire des stages.



Observations de l'établissement



ARTS, LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET
SOCIALES

UNIVERSITÉ
PAUL-VALÉRY
MONTPELLIER 3

UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY MONTPELLIER 3

Route de Mende – 34199 Montpellier – CEDEX 5

Tel : 04 67 14 20 00 – Fax : 04 67 14 20 43

www.univ-montp3.fr

MONTPELLIER, le 02 juillet 2014

Affaire suivie par Matthieu Gayet
Directeur des études et de la scolarité
matthieu.gayet@univ-montp3.fr
0467142034

Anne Fraïsse
Présidente de l'université Paul-Valéry
Montpellier 3
A
Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formation et
diplôme de l'AERES

Objet : Observation évaluation AERES

Monsieur le Directeur,

Pour donner suite à votre demande, je vous informe que nous n'avons pas d'observations particulières concernant cette Mention.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes respectueuses salutations.

La Présidente de l'Université

Anne Fraïsse